

Habitats seniors

Mise en place de conditions et de formes d'habitats
qui permettront à vieillir à son domicile

Hand-out +



Assemblée générale de l'Association HAU,
Handicap Architecture Urbanisme, 13 mai 2008

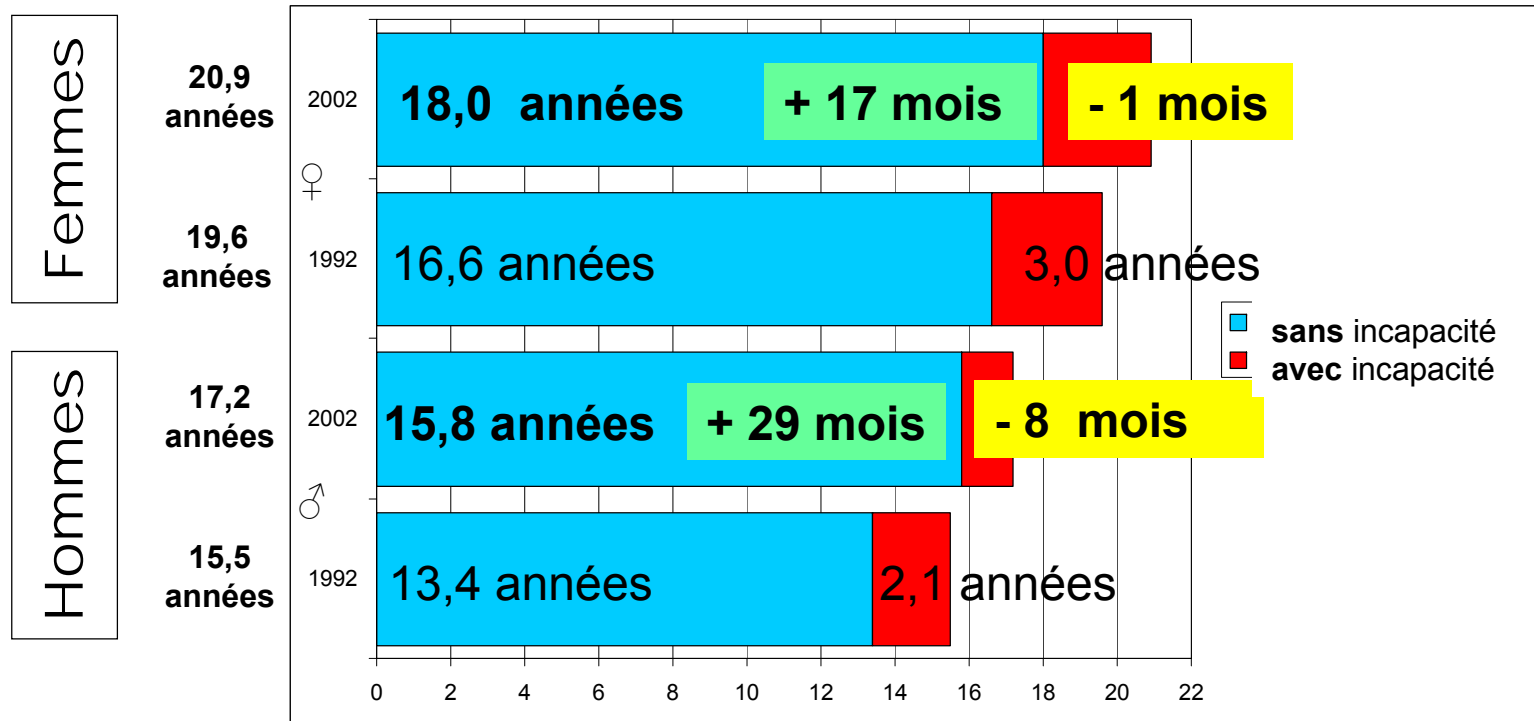
Hans-Peter Graf, *Programme "Bien Vieillir", HUG /Université de Genève*
entre autres: animateur du Groupe de projet *Habitats Seniors*
de la *Plate-forme des associations d'aînés de Genève*

graf-junod@bluewin.ch; Hans.Graf@medecine.unige.ch

tél: ++ 41 22 733 66 30

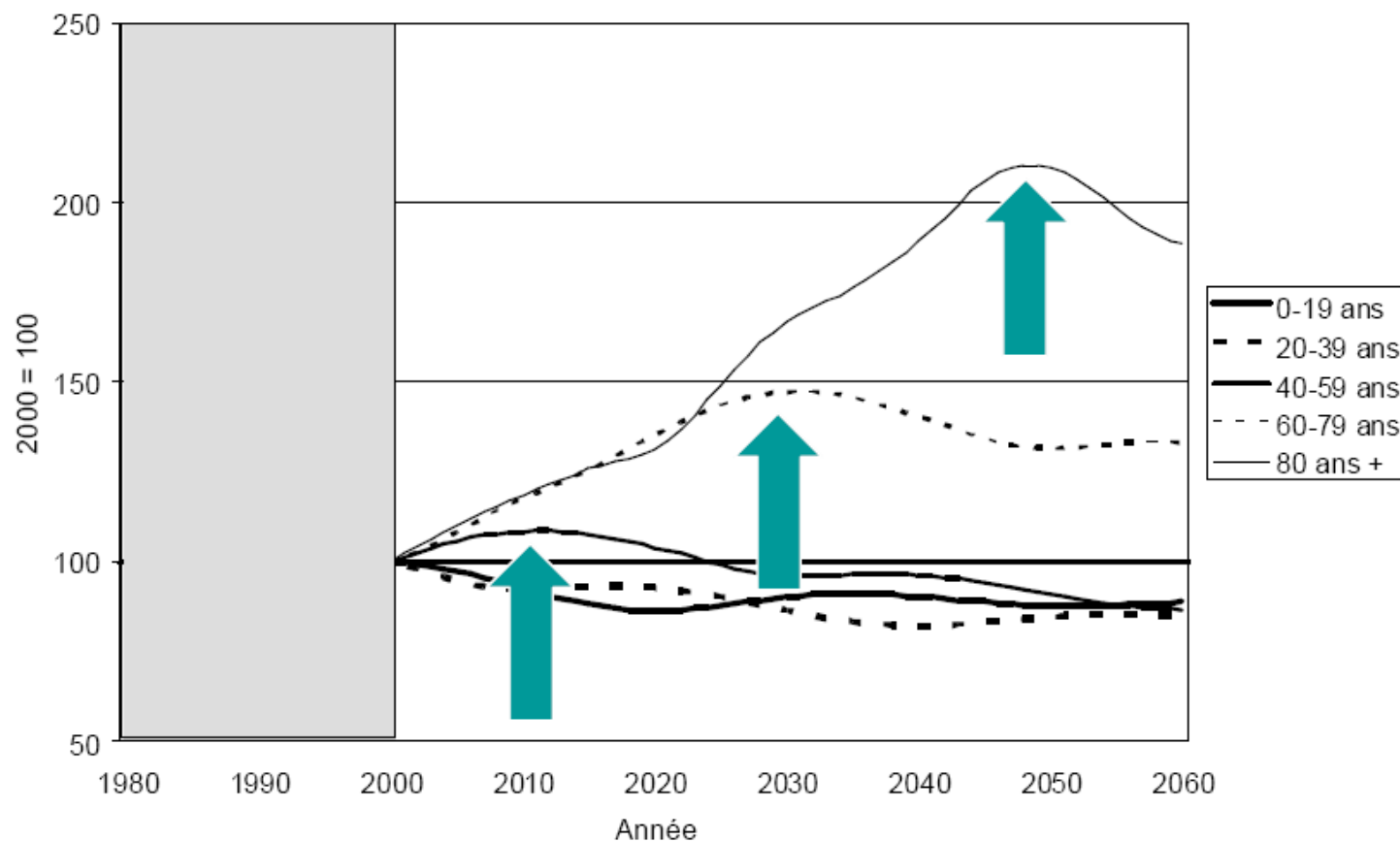
Espérance de vie prolongée et en bonne santé

Espérance de vie à 65 ans: années sans
et avec incapacité, 2002 –1992 / Δ en mois



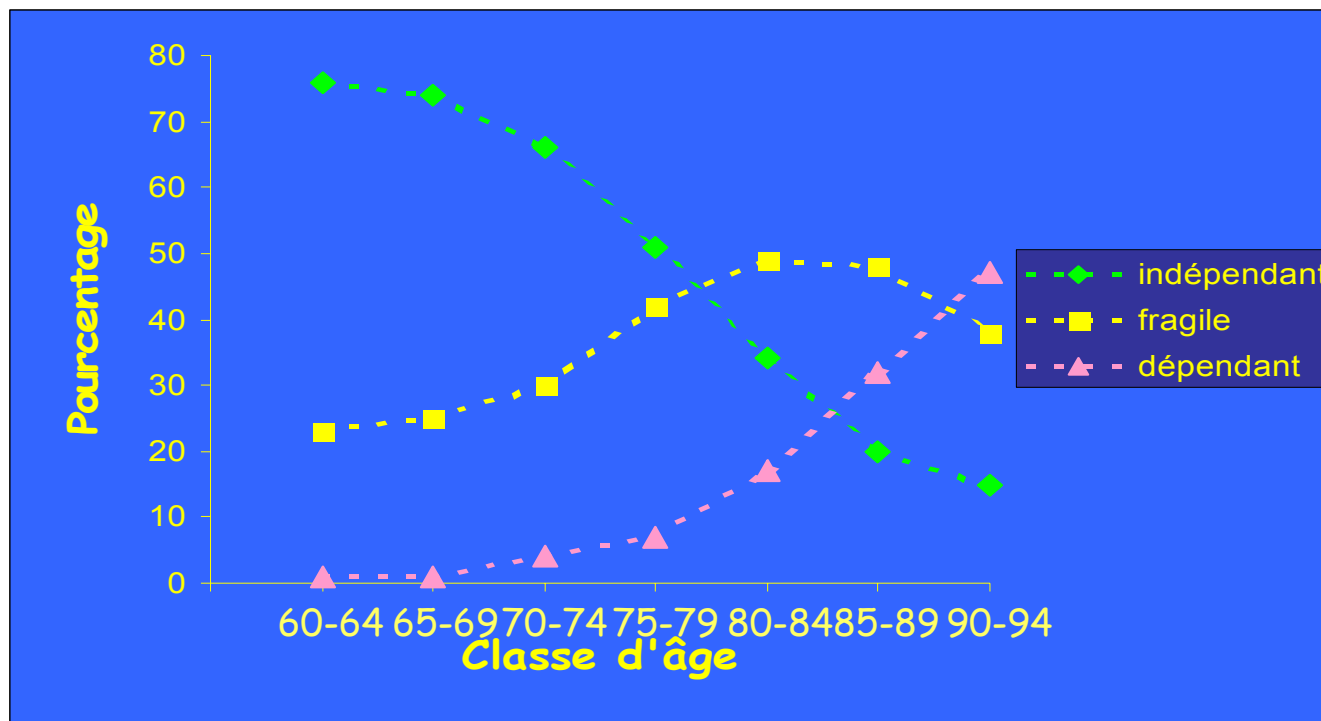
Charles Hussy, Claudine Sauvain-Dugerdil, Edith Guilley, « Atlas de la vie après 50 ans »,
Université de Genève, Centre interfacultaire de Gérontologie (CIG), Séminaires de recherche,
Jeudi 28 avril 2005, <http://cig.unige.ch/seminaires/sem20050428/sem20050428.pdf>,
Edith Guilley, dia 25

Demain: Les babyboomer entrent à l'âge de la vieillesse et puis de la grande vieillesse



Charles Hussy, Claudine Sauvain-Dugerdil, Edith Guilley, Atlas de la vie après 50 ans, Université de Genève, Centre interfacultaire de Gériologie (CIG), Séminaires de recherche Jeudi 28 avril 2005, Edith Guilley, dia 44

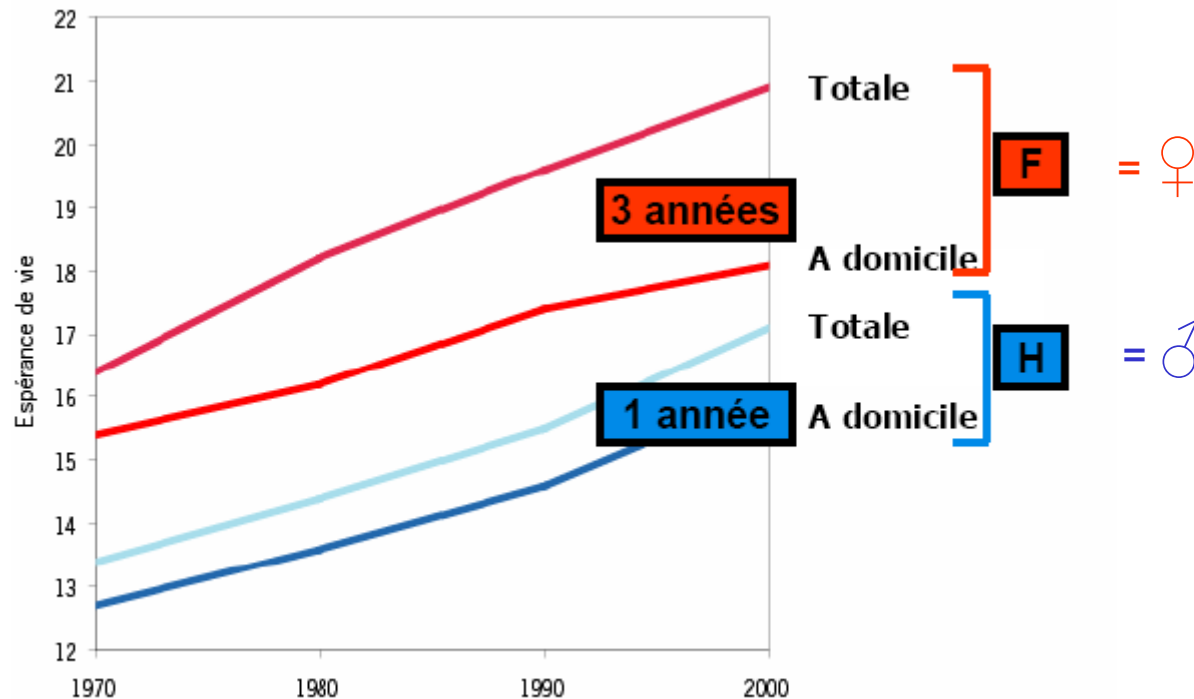
Même en vieillissant une majorité des aînés reste indépendante, bien que la proportion des aînés fragiles augmente avec l'âge



RAPIN Charles-Henri Prévention et indépendance dans l'âge. Un pilier de la nouvelle solidarité, Présentation power-point à la Journée d'automne « Perspectives pour une solide politique des générations » - 12 octobre 2007 à Berne du Conseil suisse des aînés, dia 25 "**Statuts de santé dans la population âgée, selon la classe d'âge (1994)**", basé sur Lalive d'Epina y (2003), Centre Interfacultaire de G érontologie, données de l'Enquête population âgée, 1994

Déjà aujourd'hui: les aînés (surtout si = ♂) habitent plus longtemps chez eux et moins en institution

Espérance de vie



Charles Hussy, Claudine Sauvain-Dugerdil, Edith Guilley, Atlas de la vie après 50 ans », Université de Genève, Centre interfacultaire de Gérontologie (CIG) Séminaires de recherche Jeudi 28 avril 2005, Edith Guilley, dia 24

Genève: la majorité des aînés ne touchent pas de l'aide, restent autonomes, vivent chez soi et entendent bien y rester !

	Canton de GE (2004) arrondi	%	% des 65+ ans
Population résidente totale	438'500	100%	/
dont 65+ ans	63'500	14.5%	100%
dont 65-79 ans	46'000	10.5%	72%
... dont > 80 ans	17'500	4.0%	28%
... dont hospitalisés (en moyenne quotidienne)	1'300		2%
... dont résidents EMS	3200		5%
.... dont locataires dans 17 immeubles avec encadrement pour aînés /D 2	1050*)		1.7%
.... dont à aide à domicile FSASD	11800 (2006)		18%
.... dont au bénéfice allocations pour impotents (AVS	1900		3%
.... dont au bénéfice de prestations complémentaires	15600		24.5%
→ → donc sans aide			> 66%

scénario 2030
selon OCSTAT
février 2005

~ **105'000**
20-21%

~ **37'000**
~ 35.0%

→ 95% des 65+ ans (85% des 85+ ans) habitent chez soi

H.P. Graf, basé sur Personnes âgées dans le canton de Genève. Prise en charge et prestations sociales. Edition 2004, Genève: Office cantonal de la statistique (OCSTAT), juillet 2007, 56 p. (Etudes et documents 44), Aide à domicile: données FSASD *chiffre semble faux: selon Isabelle Salathé, la seule FSASD assure en 2008 la gérance sociale pour ~ 1300 appartements à encadrement social

Genève: d'ici 2030 doublement des très âgé(e)s

- Si en 2004 à Genève 63'500 personnes (14.5% de la population résidente de 438'500) ont eu > 65 ans, ils seront **105'000 – 110'000** d'ici 2030 soit 20% ou 21% *) d'une population totale qui aura augmenté à entre 490'000 – 550'000 *) 29.6 % dans le scénario théorique qui résulterait d'une absence de migrations !
 - La proportion parmi eux qui ont > 80 ans va même s'accroître plus vite:
de 28% = 17'500 en 2004
à ~ 35% = 35'000 – 40'000 en 2030
- donc d'ici 2030, le nombre de >80 ans va doubler!

Projections démographiques pour le canton de Genève.

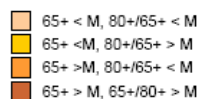
Population résidante de 2004 à 2030, Genève : Office cantonal de la statistique, février 2005, 36p (Communications statistiques 18)

<http://www.geneve.ch/statistique/publications/pdf/2006/analyses/an-cs-2006-18.pdf>

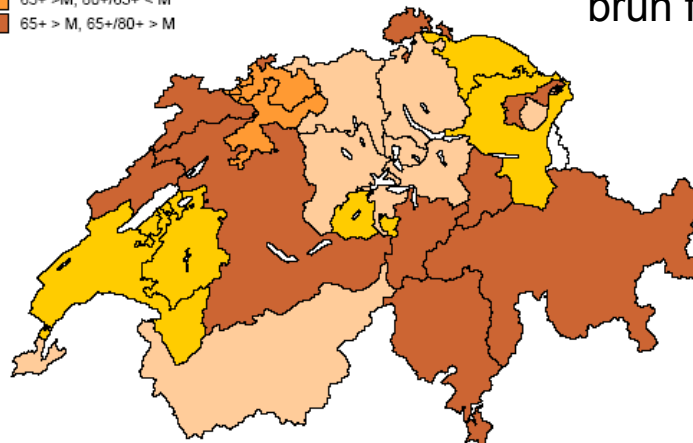
Ce constat est plus ou moins valable pour toute la Suisse : 1° proportion différente des aînés selon cantons

Population âgée selon canton

(Source:OFS, population résidente mi 2002)



rose	65+ < M, 80+/65+ < M
jaune	65+ < M, 80+/65+ > M
orange	65+ > M, 80+/65+ < M
brun foncé	65+ > M, 80+/65+ > M



65+:
Min: 12%
Max: 21%
Moy: 16%

80+/65+:
Min: 23%
Max: 31%
Moy: 27%

Les agglomérations ZH et GE sont comparativement plus jeunes que les vieux cantons industriels et les régions alpines périphériques

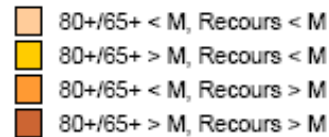
JACCARD RUEDIN, Hélène Présentation de l'Observatoire suisse de la santé & Exemple d'analyses: Recours aux soins de longue durée dans les cantons, Séminaire du Centre interfacultaire de gérontologie, Genève, 13 mars 2007, dia 14

<http://cig.unige.ch/seminaires/sem20070313/sem20070313.pdf>

2° Seule une minorité est en institution, mais Δ Est -Ouest

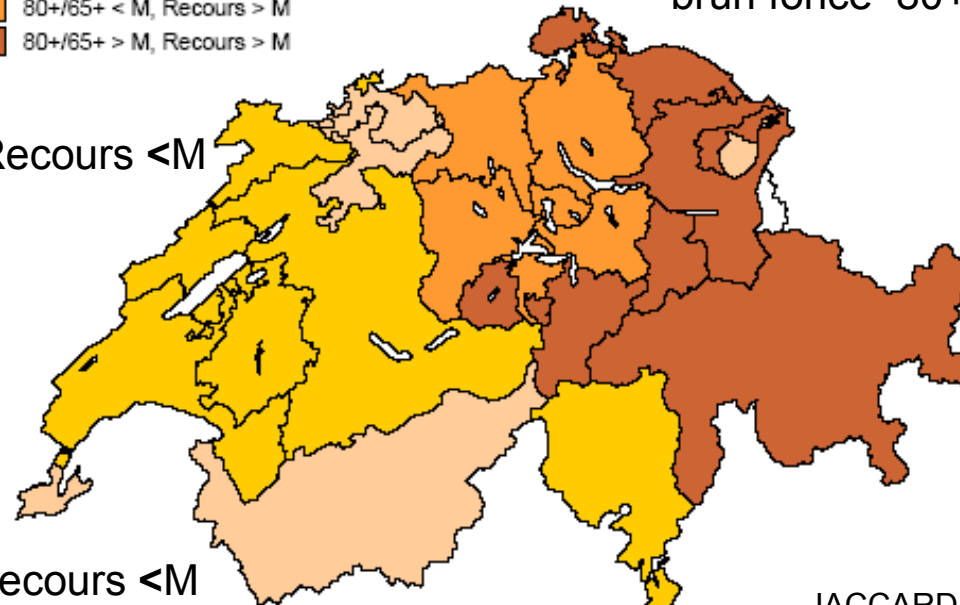
Taux de recours aux EMS / maisons de retraite (personnes de 80+ ans)
& structure d'âge de la population

Taux de recours = (Pensionnaires 80+ ans) x (100/Habitants de 80+ ans)



orange 80+/65+ < M, Recours >M
 brun foncé 80+/65+ > M, Recours >M

jaune 80+/65+ > M, Recours <M



Recours
 Min: 14%
 Max: 34%
 Moy: 20%

rose 80+/65+ < M, Recours <M

Source: OFS: statistique administrative des établissements non-hospitaliers 2002

JACCARD RUEDIN , 2007, dia 16

Seuls 8.5% des 65+ ans, 20% des 80+ ans , 43% des 90-94 ans, 58% des 95+ ans) vivent en institution

- Taux de recours plus élevé en Suisse orientale : l'**Altersheim (Maison de retraite)** en tant que lieu de vie communautaire et la proportion de personnes autonomes y résidant est souvent plus élevée qu'en
- Suisse occidentale: **EMS** (Etablissement **médico**-social, lieu de soins médicalisés) \neq **Altersheim**,
- Entrée en institution partout plus tard et en général uniquement en cas de besoins accrus en soins

Maintien du taux actuel de vie en Altersheim / EMS des 80+ ans nécessiterait dédoublement des places offertes d'ici 2040

Dans l'hypothèse où le nombre de personnes de 80 ans et plus vivant en home ou en EMS continuera d'avoisiner 20 %, il faudrait, compte tenu de l'augmentation attendue du nombre de personnes d'âge très avancé, faire passer d'ici 2040 le nombre de « places » de 55 000 environ en 2000 à un nombre qui varie entre 108 000 et 122 000 suivant les scénarios démographiques envisagés. Il faudrait ainsi créer chaque année entre 1330 et 1660 nouvelles places en home, soit quatre fois plus que dans les années 90. Par ailleurs, les homes construits il y a 20 ou 30 ans ne correspondent plus entièrement aux besoins actuels (chambres communes, petites chambres, etc.) et se laissent difficilement adapter.

Hornung D. (2004). Wohnungsmarkt-Szenarien bis 2040, Forschungsbericht im Auftrag von ARE und BWO. Grenchen: BWO

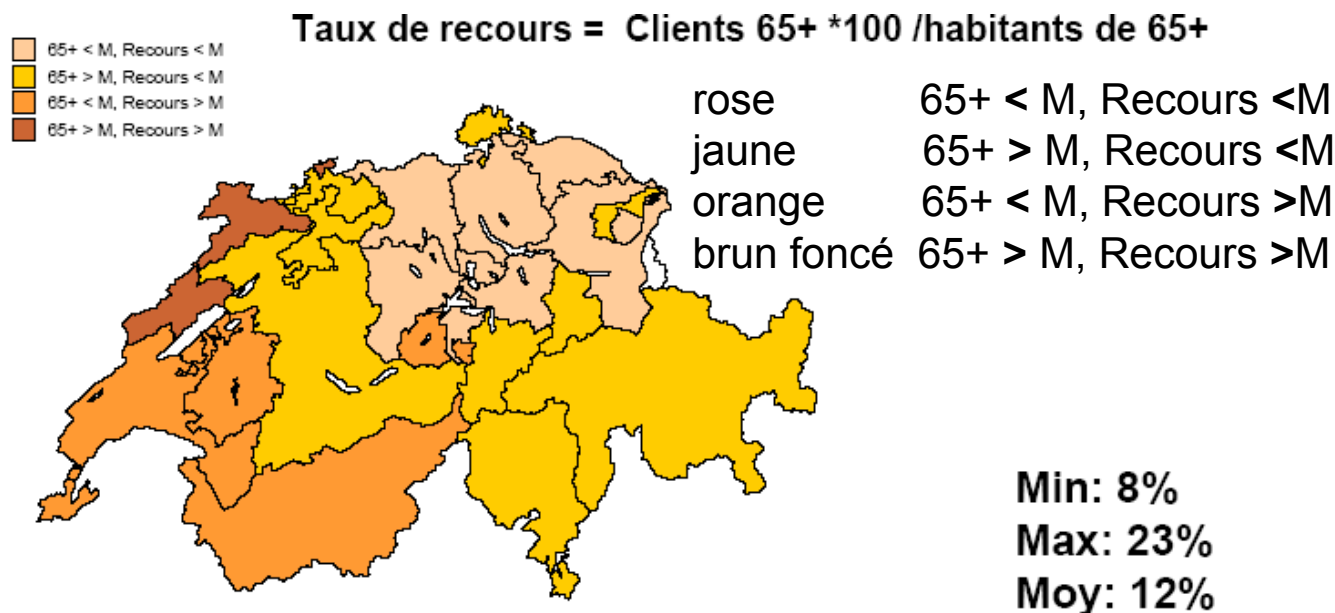
(www.bwo.admin.ch/dokumentation/00106/00108/index.html?lang=de)

cité in Stratégie en matière de politique de la vieillesse. Rapport du Conseil fédéral (2007), p. 21

<http://www.news-service.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/9383.pdf>

3° Aide et soins à domicile („Spitex“ sic) : Δ Ouest -Est

Taux de recours à l'Aide et Soins à Domicile des 65+ ans & structure d'âge de la population



Source: OFAS: statistique SPITEX 2002

JACCARD RUEDIN, 2007, dia 14

Aide et Soins à Domicile = prestations de soins de base (infirmiers + ergothérapeutes), d'aide et de soutien aux activités de la vie quotidienne, d'aide aux familles, livraison de repas, mise en place appareils de sécurité, accompagnement social

Dans les cantons à recours plus intense, en partie effet de substitution chez les 80+ ans et phénomènes de vases communicants entre EMS et Aide et Soins à Domicile

Politique de la vieillesse et prestations offertes essentiellement orientés vers les âgés fragiles et dépendants

Cependant les conditions d'habitat restent encore largement absentes du collimateur

Pas se limiter à offrir des prestations d'hébergement, de soins, d'accompagnement, d'animation sociale, d'aide sociale aux aînés dépendants et fragiles, mais aussi préventivement pour tous les autres

! nouveau sur l'agenda:

- **! création et promotion de conditions et formes d'habitat qui permettront de prolonger le maintien à domicile de l'ensemble des seniors et de garantir leur autonomie, d'atténuer ou de compenser leurs fragilités ou handicaps, de prévenir des accidents, de contrecarrer les risques de repli et d'isolement**
- **selon enquête Age Stifung 2003, 51% des aîné(e)s considèrent leur logement comme inapproprié en cas de handicap majeur, p.ex. pas accessible en chaise roulante (HOEPFLINGER 2004, pp. 51-52)**
- **! prise en compte des attentes** (de plus en plus différenciées) **et des besoins** (pas seulement actuels mais aussi prospectifs): → **! Développement d'une possibilité de choix pour des formes et des environnements d'habitat différenciés et adaptés au vieillissement, en tant que solutions intermédiaires, au moins temporairement, à l'entrée en EMS**
- **! habiter seul ≠ habiter solitairement** : promotion de possibilités de **participation** et de **communication**, de **contacts** avec les voisins de l'immeuble et dans le quartier, de **mélanges des âges et d'échanges entre générations** (! pas de "ghettos pour les vieux"),
- **! pas uniquement dans l'immeuble, également aménagement et équipements offrant une qualité de vie dans le quartier**: attractive, sûre, adaptée au vieillissement (= adaptée à tous les âges!) → accessible, facilitant déplacements à pied et contacts, bancs publics, parcs, possibilités de rencontre, commerces et offres de services à proximité, desserte par transports, sentiment d'appartenance.

Pétition *HABITATS SENIORS*: pouvoir vieillir à domicile, à Genève le seniors s'activent

Lancée par le *Conseil des anciens de Genève* sur initiative d'une jeune retraitée, la

Pétition «HABITATS SENIORS pour la construction de logements pour des aînés»

- *adaptés à leurs besoins*
 - *permettant de vivre indépendant social communication*
- *favorisant les échanges de proximité*
 - *offrant sécurité et encadrement*
- *proches des moyens de*

a récolté en 2 jours au Salon (biannuel) des Aîné-e-s de **mai 2005** près de **500 signatures**

- **adressé aux parlements du Canton, de la Ville de Genève et des communes suburbaines**
- **transmis aux exécutifs**
- **soutien quasiment unanime,**
 - **mais jusqu'à maintenant, à part quelques rapports *) et de récents développements (voir ci-après), pas encore de réalisations ou de perspectives tangibles**

*) Canton : P 1542A, P 1542B, Ville: P-143A

Lettre d'accompagnement du 17 juin 2005 à la pétition

Genève compte actuellement environ 65 000 personnes ayant atteint l'âge de 65 ans. En 2020 ce chiffre atteindra les 85 000 et représentera le 15% de la population genevoise. Actuellement, 17 immeubles/appartements accueillent 1128 personnes alors que les 50 EMS (établissements médico-sociaux) peuvent héberger 3285 personnes.

*Les projets EMS en construction ou à venir concernent des personnes très dépendantes. **Ce qui manque essentiellement à Genève, ce sont des structures se situant entre le domicile privé et une institution.***

Notre groupe de projet s'est penché sur ce sujet de grande actualité. Il estime qu'il appartient maintenant aux Autorités de le prendre en main et vous demande :

- ⇒ **de réaliser la construction de logements pour les aînés encore autonomes**
 - adaptés à leurs besoins
 - permettant de vivre indépendants
 - favorisant les échanges de proximité
 - offrant sécurité et encadrement social
 - proches des moyens de communication
- ⇒ **d'intégrer dans les plans localisés de quartier et/ou dans toute nouvelle construction d'immeuble des appartements destinés aux aînés;**
- ⇒ **d'étudier des solutions variées, adaptées aux spécificités genevoises;**
- ⇒ *de fixer le prix des loyers en tenant compte d'une population bénéficiant de l'AVS et d'un 2^{ème} Pilier;*
- ⇒ *de faire largement appel aux coopératives d'habitations, fondations pour la promotion de logements sociaux, caisses de pensions, investisseurs privés et sponsors.*

Parallèlement les associations d'aînés s'activent:

Groupe de projet *HABITATS SENIORS*
en tant que premier projet de la
Plate-forme des associations d'aînés de Genève

- Discussions, hearings, commentaire sur des projets d'habitats seniors
- Elaboration dans la perspective du Salon des Aîné-e-s de juin 2007 d'une plaquette avec 8 ***Recommandations pour l'habitat destiné aux seniors***, téléchargeables sur www.ge.pro-senectute.ch/articles.html, entérinées lors de la réunion plénière du 3 septembre 2007 de la Plate-forme des associations d'aînés de Genève
- Depuis l'été 2007 élargissement du Groupe de projet aux principaux acteurs et tenants de projets, afin de servir de lieu d'échange, d'information et de promotion de nouveaux développements, en contact avec les autorités, les milieux immobiliers et les instances concernées, préfigurant en quelque sorte l'instance prônée par les Recommandations

Recommandation 1 :

S'informer, se renseigner, se faire conseiller

en tant que tâche commune incombant aux autorités, aux milieux professionnels et aux associations d'aînés:

Développement de l'information et d'un conseil individualisé préventif sur toute la gamme de formes d'habitat : quelle alternative est la plus adéquate ?

- continuer à habiter son logement tel qu'il est
- continuer à habiter son logement actuel, moyennant certaines adaptations et/ou prestations d'aide à domicile
- déménager au sein de l'immeuble dans un logement mieux adapté
- déménager ailleurs dans un logement plus adapté
- déménager dans un logement adapté au bénéfice d'un encadrement social et sanitaire
- déménager dans un logement communautaire, adapté et au bénéfice (ou non) d'un encadrement social et sanitaire
- déménager dans un EMS.

Les aîné(e)s d'aujourd'hui et de demain ("baby-boomers" bientôt à la retraite) **souhaitent avoir des possibilités de choix**, y compris entre différentes formules et entre différents milieux d'habitat, en accordance avec l'individualisation croissante de leurs styles de vie!

Déménager dans un environnement tout à fait nouveau ?

... est-ce vraiment le meilleur scénario pour les dernières étapes de la vie ?

En Suisse 14 % des 50-80 ans considéraient en l'an 2000 un déménagement au Sud comme envisageable (1991: 9 %)

– cité in Höpflinger (2004), p. 57



Recommandations 2 - 6

Recommandation 2 :

Prévoir et construire l'habitat pour nos vieux jours dans les nouvelles constructions

Recommandation 3 :

Adapter l'habitat existant pour nos vieux jours

Recommandation 4 :

Faciliter les rocades, instaurer une bourse d'échanges d'appartements

Recommandation 5 :

Encourager l'entraide et les possibilités de contacts afin de prévenir les risques de repli et d'isolement

Recommandation 6 :

Valoriser le voisinage, le quartier, la Ville en offrant un environnement adéquat:
! accessibilité, ! infrastructures & équipements à proximité,
! échanges intergénérationnels



Recommandations 7 - 8

Recommandation 7 :

Etablir des synergies entre habitat et institutions pour personnes âgées telles qu' EMS, appartements protégés ou centres de soins

Recommandation 8 :

Créer, en collaboration entre tous les milieux intéressés, une **instance pour *Habitat et vieillissement***, servant de lieu d'échange, d'information, d'écoute et de conseil, ainsi que de promotion et d'évaluation de développements nouveaux

Groupe de projet *HABITATS SENIORS* élargi = **actuellement** (en attendant sa réalisation) **noyau de cette instance**



Accueil et écho positifs mais limités dans l'opinion publique et du côté des autorités ainsi que des milieux immobiliers

Ville de Genève ...



... **prévoit** pour la mise en oeuvre de son projet-pilote très ambitieux, élaboré dans le cadre de l'OMS **Genève, ville amie des aînés** (octobre 2007) dans les **chapitres Logement** et **Participation sociale** les pistes suivantes:

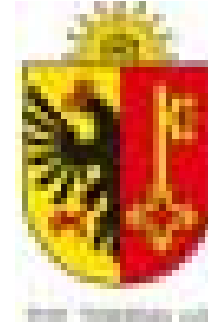
Mesures à court terme:

- **Organiser une journée destinée à sensibiliser** tous les partenaires de la construction et de l'habitat aux besoins des seniors
- **Renforcer la sécurité dans les logements** ; campagne d'information et de sensibilisation, renforcement des conseils et promotion des **bilans d'évaluation du lieu de vie**

Projets à moyen et long terme:

- **Développer un plan d'action tenant compte des recommandations du groupe « Habitats Seniors »** de la Plate-forme des associations d'aînés de Genève
- **Proposer une modification de la législation** pour tenir compte des besoins des aînés dans les nouvelles constructions et des adaptations nécessaires à effectuer dans les anciennes
- **Développer un type de logement intergénérationnel, intermédiaire entre les appartements et les EMS, prévoir la création d'EMS proches du centre ville**
- **Valoriser le rôle des concierges**
- **Créer un réseau bénévole d'entraide et de solidarité de voisinage** sur la base du modèle zurichois des « communautés de voisinage »

Accueil positif aussi du côté du Département des constructions et des technologies d'information de l'Etat de Genève



Disponibilité du chef du département du DCTI de prendre les *Recommandations pour l'habitat destiné aux seniors* comme point de départ pour (faire) élaborer, en collaboration avec le Groupe de projet et les milieux immobiliers, des éléments d'une future politique cantonale en matière de habitat et vieillissement. Pistes d'action retenues :

- Développer un concept pour l'**information et le conseil**
- Intégrer dans la concertation sur la **LDTR** (*Loi sur les démolitions, transformations et **rénovations** de maisons d'habitation*) d'éventuelles **mesures incitatives en faveur de l'adaptation des logements aux personnes âgées**
- Initier une réflexion sur la **création d'un fonds de soutien en mesure en faveur de l'Habitat Senior**
- Envisager, sur la base des résultats d'expériences pilotes, d'éventuelles **adaptations législatives et réglementaires**
- Etudier la facilitation des **échanges d'appartement** et un possible rôle accru des **concierges**

Les premiers contacts avec les milieux immobiliers montrent: marge de manoeuvre limitée à Genève

- **Le marché du logement complètement asséché limite leur intérêt pour des marchés de niche onéreux (?) comme l'adaptation des logements au vieillissement:**
- **Genève ≠ Bâle**
- **Limitations et blocages pour faire accepter et mettre en oeuvre des modifications dans la politique de logement,** liés aux effets de la protection des locataires et d'une législation cantonale très restrictive en matière de constructions
- Intérêt du côté de certaines **caisses de pension, de fondations immobilières publiques et de coopératives**

Comment habiter en vieillissant – un nouveau domaine pour l'information, le renseignement et le conseil

En Suisse (\neq Grande Bretagne, p.ex. www.eac.org.uk, Allemagne) juste quelques premières tentatives. Offre restreinte en matière d'information et de conseil correspond à une demande encore limitée de la part des aîné(e)s: puis qu'aborder la question reviendrait à admettre qu'on devient vieux et fragile.

→ "La question de l'habitat n'est généralement évoquée que lorsqu'on ne peut plus continuer à habiter dans son cadre habituel", c-à-d. en situation d'urgence:

- par exemple après une fracture de la hanche
- à la sortie de l'hôpital
- **focus généralement limité à soins, à aide et soutien aux activités de la vie quotidienne ainsi qu'au recours à des moyens techniques** (tels que téléalarme, ambulateurs) **ou à transfert en institution ou en appartement à encadrement:** 25% des aînés de 80 à 84 ans se sont inscrits sur une liste d'attente pour entrée en home
- dans la plupart des cas, **sans conseil professionnalisé en vue de l'adaptation du logement** et sans soutien pratique pour leur réalisation
- **intérêt des media** (essentiellement en Suisse allemande) pour des formes d'habitat alternatives à l'entrée en home **se limite** avant tout à **des expériences d'habitat communautaire**, pourtant considérées comme envisageables uniquement par une minorité des aînés (11% des 60+ ans, et 25 % supplémentaires "seulement s'il n'y a pas d'alternative" - Enquête Age Report Höpflinger (2004) pp 85+86
- **retenue aussi de la part des propriétaires immobiliers**, par ce que souvent personne ne veut financer les adaptations
- → **un conseil et des adaptations préventifs** restent l'exception, par exemple auprès de la Beratungsstelle Wohnen im Alter (WiA) de la Ville de Zurich ou de Pro Senectute.

Conseil et aide Habitat et vieillissement : Benchmark Deutschland

Tâches-clé pratiquées par les ~ 250 Wohnberatungsstellen allemandes :

- **Détecter des problèmes d'habitat et trouver des possibilités de solution les plus appropriées** pour chaque cas individuel, afin de pouvoir rester dans son logement ou le cas échéant pour opter pour une formule alternative
- Octroi d'**aide pratique**, d'accompagnement et de **soutien logistique** pour planifier et réaliser **des mesures d'adaptation** (y inclus le règlement du financement et le contrôle de l'exécution des travaux par les corps de métiers impliqués)
- **Collaboration** avec un grand nombre de personnes et d'institutions ainsi que **mise sur pied d'un réseau des acteurs impliqués pour l'adaptation des logements**
- **Action de relations publiques**, afin d'atteindre tous les acteurs impliqués et afin de sensibiliser un public plus large aux conditions permettant de continuer à habiter à domicile de manière autonome en vieillissant ou avec des handicaps.

L'activité principale consiste en le **conseil sur place dans les logements des concernés**. Ce faisant il s'agit **moins** d'une „**Komm-Situation**“ où la Wohnberatungsstelle attend que les clients viennent pour chercher conseil mais le plus souvent d'une **visite- conseil**. Deuxième principe c'est que le conseil est **individuel**. Car les mesures d'adaptation ne sont couronnés de succès et efficaces que si elles répondent vraiment à la situation du logement en question et aux besoins individuels des habitants.

-KREMER-PREISS Ursula, STOLARZ Holger, Leben und Wohnen im Alter, Band 1: Neue Wohnkonzepte für das Alter, Praktische Erfahrungen bei der Umsetzung - eine Bestandsanalyse. Köln: Bertelsmann Stiftung/Kuratorium Deutsche Altershilfe 2003, pp 36, 43-44 , téléchargeable sur www.kda.de/german/download/detail.php?id_dl_dl=44, basé sur NIEPEL Thomas, Wohnberatung: wirksam und wirtschaftlich, Bielefeld: Universität Bielefeld, 1998

D: Typologie des mesures d'adaptation des logements des aînés réalisées par les *Wohnberatungsstellen* en Rhénanie Westphalie

35 % mesures d'adaptation = sur le plan de la construction, dont

- 31 %** améliorer l'accessibilité du logement
- 30 %** transformation / installation douche / baignoire
- 11 % élargissement des portes
- 9 % remaniement des chambres
- 6 % rénovation du logement pour l'adapter à chaise roulante

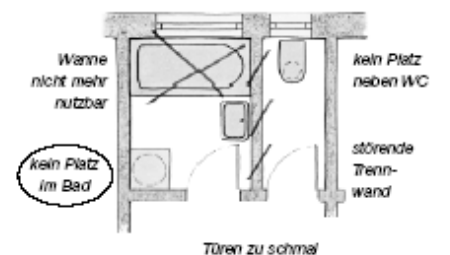
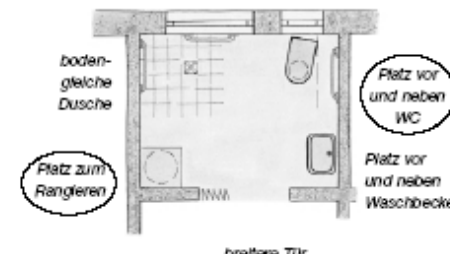
36 % changements= sur un plan des équipements, dont

- 32 %** dans la salle de bain
- 23 %** dans la salle à manger + la chambre à coucher
- 15 %** dans la cuisine
- 11 % au niveau des revêtements des planchers
- 6 % équipements de sécurité contre effractions
- 2 % meilleur éclairage

29 % = recours à des moyens auxiliaires

- 69 %** dans la salle de bain
- 13 %** ambulateurs, appuyés pour se tenir debout
- 10 %** franchissement du seuil vers le balcon
- 4 % ascenseurs d'escalier
- 4 % dans la cuisine ou dans le ménage

Exemple:
remaniement d'une salle de bain/WC

Projektname:	Wohnungsanpassung
Adresse:	Privatwohnung
Ansprechpartner:	Beratungsstelle Wohnen Korbinianplatz 15 a 80807 München
Projektstart:	1994
	<p>■ Grundriß (vorher): getrenntes Bad und WC</p>  <p>■ Grundriß (nachher): barrierefreies Bad</p>  <p>Zusammenfassung von Bad und WC, Grundriß</p> <p>Grafik: Heidi Bitzer, Köln</p>

ibidem, p. 21

ibidem, p. 42

D: Le conseil et les adaptations en matière d'habitat permettent de prolonger la vie autonome à domicile

Selon des résultats obtenus en Rhénanie Westphalie, les **mesures d'adaptation** du logement qui y avaient été réalisées jusqu'en 1997 ont eu les **effets suivants sur l'autonomie des aînés** :

- **dans 21 % des cas, on a pu prévenir une perte d'autonomie**
- pour 9% des bénéficiaires de conseils, une autonomie restreinte a pu être rétablie
- **pour 50 % des bénéficiaires de conseils, une autonomie restreinte a pu être améliorée**
- **dans 20 % des cas, une perte ultérieure d'autonomie a pu être évitée**
L'autonomie améliorée, rétablie ou obtenue grâce à des mesures d'adaptation ont également eu comme conséquence que
 - dans 60 % des cas, un risque aigu d'accident a pu être écarté
 - **pour 17 % des bénéficiaires de conseils, une entrée en EMS a pu être évitée et**
 - dans 11 % des cas, le déménagement dans un autre logement a pu être prévenu

ibidem, pp. 45-46

Pro Senectute –

Rôle pionnier au niveau suisse et dans les cantons

"La question de l'habitat n'est généralement évoquée que lorsqu' on ne peut plus continuer à habiter dans son cadre habituel.

Sans doute, à l'avenir, il faudra être plus actif en la matière.

Pro Senectute cherche à sensibiliser" - Lisa Wyss, Pro Senectute Suisse:

- **Expérience pilote 2004-2006: Fachstelle für Wohnraumberatung und Wohnraumanpassung de Pro Senectute Kanton Zürich, Hubert Wagner (architecte-conseil pour adaptations de l'habitat) : expérience ne pas reconduite**
- Portail Internet <http://www.wohnform50plus.ch>, actuellement uniquement en allemand, version française en préparation: voir rubrique **Beratung** (conseil) avec la possibilité de télécharger des **mementos** (voir prochain dia) concernant le financement, les aspects juridiques et la construction adaptée au vieillissement
- Habitat abordé en tant que sujet important dans le cadre du **conseil social individuel**: conseil sur des aspects financiers, les offres institutionnelles et les adaptations de l'habitat
- Habitat en partie thématiqué par les organisations cantonales de Pro Senectute dans l'élaboration des conceptions directrices cantonales et communales
- **Projet pilote Pro Senectute Vaud pour les quartiers solidaires**

Memento– Adaptations du logement en cas d'incapacités liées à l'âge

<http://www.wohnform50plus.ch/download.php?id=284> (Pro Senectute)

En vieillissant beaucoup de personnes voudraient le plus long temps possible se le cacher et cacher aux autres qu'ils ne sont plus tout à fait en forme. Taire les problèmes les empêche d'adapter leur habitat à la nouvelle donne. Pourtant souvent juste de petites interventions, à peine perceptibles pour le amis ou pour les parents, suffisent, mais augmentent sensiblement le confort de l'habitat :

- Mains courantes supplémentaires dans les escaliers
- Marquage des marches et des seuils
- Eclairage clair, non-éblouissant
- Couleurs contrastées
- Elimination de seuils
- Poignées, barres d'appui dans le bain et WC
- Revêtement antidérapant dans la baignoire
- Changer le rangement des placards de cuisine
- Rehausser le lit et le canapé
- Enlever les tapis (pièges pour trébucher)

Au-delà de ces interventions, il est souvent sensé de réexaminer l'affectation des chambres (par exemple mettre la chambre à coucher à coté du bain/WC)

*Celui qui **rénove sa maison** (ou la construit à neuf), a encore bien d'autres possibilités pour améliorer le confort et l'utilisabilité pratique de son cadre de vie:*

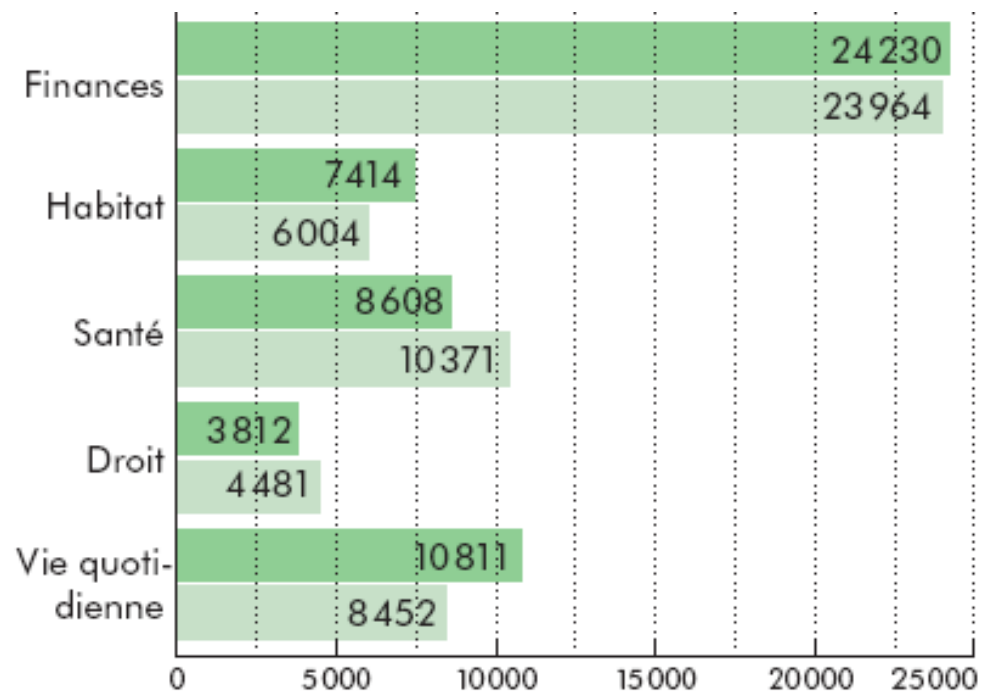
- meubles de cuisines (avec des tiroirs pouvant complètement être ouverts au lieu de placards) facilitent le travail permettent de voir ce qui y est rangé.
- La juxtaposition de évier – planche de travail – plaques de cuisine facilite la préparation des repas, pas uniquement pour les personnes affaiblies.
- Des planchers antidérapants facilitent des déplacements sûrs. Une douche à socle plat au lieu d'une baignoire facilite les soins de corps.

Notabene: Une fois l'âge de l'AVS atteint, l'AI ne contribue plus à l'adaptation de logements à des handicaps!

Pro Senectute 3: Conseil en matière d'habitat – un thème important du conseil social

OFFRE DE CONSULTATION SOCIALE 2006 –2005

Nombre de consultations par domaine (une consultation a souvent trait à plusieurs domaines; beaucoup parmi les 31214 client(e)s en 2006, respectivement 29758 client(e)s en 2005 ont eu recours à la consultation sociale plusieurs fois par an):



Habitat:
abordé en $> \frac{1}{4}$
des consultations
sociales

Rapport annuel 2006
Pro Senectute Suisse, p. 4

Loi sur l'égalité pour les handicapés

Loi fédérale du 13 décembre 2002 sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (Loi sur l'égalité pour les handicapés, LHand), RS 151.3

<http://www.admin.ch/ch/f/rs/15.html#151.3>

Art. 1 But

- 1 La présente loi a pour but de prévenir, de réduire ou d'éliminer les inégalités qui frappent les personnes handicapées.
- 2 Elle crée des conditions propres à faciliter aux personnes handicapées la participation à la vie de la société, **en les aidant notamment à être autonomes** dans l'établissement de contacts sociaux, dans l'accomplissement d'une formation et dans l'exercice d'une activité professionnelle.

Art. 2 Définitions

- 1 Est considérée comme personne handicapée au sens de la présente loi toute personne dont la déficience corporelle, mentale ou psychique présumée durable l'empêche d'accomplir les actes de la vie quotidienne, d'entretenir des contacts sociaux, de se mouvoir, de suivre une formation, de se perfectionner ou d'exercer une activité professionnelle, ou la gêne dans l'accomplissement de ces activités.
- 2 Il y a inégalité lorsque les personnes handicapées font l'objet, par rapport aux personnes non handicapées, **d'une différence de traitement en droit ou en fait** qui les désavantage sans justification objective **ou lorsqu'une différence de traitement nécessaire au rétablissement d'une égalité de fait entre les personnes handicapées et les personnes non handicapées fait défaut.**
- 3 Il y a **inégalité dans l'accès à une construction, à une installation, à un logement** ou à un équipement ou véhicule des transports publics **lorsque cet accès est impossible ou difficile aux personnes handicapées pour des raisons d'architecture** ou de conception du véhicule.

.....

Article 3 , lettre c : la présente loi s'applique aux **habitations collectives de plus de huit logements pour lesquelles l'autorisation de construire ou de rénover est accordée après l'entrée en**³¹
vigueur de la présente loi

Pour en savoir plus

Rejoignez le Groupe de projet *Habitats Seniors* de la *Plate-forme des associations d'ânés de Genève* ou tenez-vous au courant de ses activités: il suffit d'adresser un courriel à graf-junod@bluewin.ch, 022 733 66 30 (répondeur)

www.wohnform50plus.ch Portail Internet de Pro Senectute. Adaptation en français en préparation

www.hau-ge.ch Site de l'Association HAU, Handicap Architecture Urbanisme et www.hindernisfrei-bauen.ch

Sonderschau „Wohnen im Alter“ an der Messe „Bauen & Modernisieren“ in Zürich , 4.8. 9.2008,

<http://www.fachmessen.ch/cms.asp?guid={7833512E-1589-4689-9226-FF77DC68E86D>

www.habitat-senior.com et <http://www.leroymerlinsource.fr> : sites français

DREYER Pascal, ENNUYER Bernard (ed), Quand nos parents vieillissent, Prendre soin d'un parent âgé, Paris, Ed. Autrement. 2007, 256 p.

GRAF Hans Peter "Autonomie und Lebensqualität erhalten. Wohnen im Alter – ein neuer Aufgabenbereich für die Sozialberatung", SozialAktuell, die Zeitschrift des Berufsverbandes Soziale Arbeit AvenirSocial, Nr 5, Mai 2008, pp 36 –37

HAGMANN Hermann-Michel, Vieillir chez soi, c'est possible, St . Maurice : Editions Saint-Augustin, [avril] 2008, 101p

HÖPFLINGER François, Age Report 2004. Traditionelles und neues Wohnen im Alter, Zürich : SEISMO / Age Stiftung, 2004, 171 p.

HUBER Andreas (ed), Neues Wohnen in der zweiten Lebenshälfte; Basel: Birkhäuser, [April] 2008, 224 p. (Edition WOHNEN 2, herausgegeben vom ETH Wohnforum – CCSA, Departement Architektur, ETH Zürich). Existe aussi en version anglaise: New Approaches to Housing for the Second Half of Life

HUBER Andreas, "De nouveaux modèles d'habitat pour une société vieillissante?", Sécurité sociale CHSS 1/2008, Berne : Office fédéral des assurances sociales, Janvier-Février 2008, pp 30-33, téléchargeable sur www.bsv.admin.ch/dokumentation/publikationen/00096/01976/01979/index.html?lang=fr

Logements sans barrière & adaptables Tous les logements conformes aux besoins des personnes âgées ou handicapées, éditée par le Centre Suisse pour la construction adaptée aux handicapés/ Schweizerische Fachstelle für behindertengerechtes Bauen en 1993 et 2004, 39 pages à tirage (2x 6000 exemplaires) et gratuitement diffusée sur http://www.hindernisfrei-bauen.ch/unterlagen_f.php = brochure sur laquelle se base la CIA

Georges Ferné Un logement adapté aux seniors, Paris : Editions Eyrolles, février 2008, 131 p.

32

Georges Ferné Un logement adapté aux personnes à mobilité réduite, Paris : Editions Eyrolles, février 2008, 122 p

Glossaire/ Abréviations pour les Non-Suisses

Voir Dictionnaire suisse de politique sociale (édition 2002) disponible en ligne sur <http://www.socialinfo.ch/cgi-bin/dicoposso/>

ARE Office fédéral du développement territorial / Bundesamt für Raumentwicklung, <http://www.are.admin.ch/index.html?lang=fr>

AVS - Assurance-vieillesse et survivants : assurance à cotisations obligatoire introduite en 1948 qui offre en Suisse des rentes prévoyance vieillesse, survivants et invalidité de base permettant de couvrir les besoins vitaux <http://www.socialinfo.ch/cgi-bin/dicoposso/show.cfm?id=72>

BWO /OFL Bundesamt für Wohnungswesen/ Office fédéral du logement , <http://www.bwo.admin.ch/index.html?lang=fr>

Deuxième pilier: système de prévoyance professionnelle, basé sur la capitalisation, obligatoire depuis 1985 à partir d'un revenu annuel excédant (en 2008) 19'890 CHF, devant permettre aux retraités, en compléments des rentes AVS (Premier pilier) de maintenir le niveau de vie antérieur , <http://www.socialinfo.ch/cgi-bin/dicoposso/show.cfm?id=618>

EMS Etablissement médico-social, cf <http://www.socialinfo.ch/cgi-bin/dicoposso/show.cfm?id=399>

FSASD Fondation des services d'aide et de soins à domicile : organisme parapublic chargé par le canton de Genève d'apporter à domicile les soins de base, soins infirmiers, aide aux activités de la vie quotidienne, aide aux familles, mise en place d'appareils de sécurité, ergothérapie, livraison de repas, immeubles à encadrement <http://www.social-sante-ge.ch/agee.htm>

HAU Association HAU, Handicap Architecture Urbanisme. Association pour une cité sans obstacle info@hau-ge.ch, www.hau-gel.ch

HUG Hôpitaux Universitaires de Genève

OMS Organisation mondiale de la santé

OFS Office fédéral de la statistique, <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/01/01/pan.html>

Spitex Terme utilisé en allemand en Suisse pour l'aide et soins à domicile , prestation généralement offertes en Suisse par des organismes au niveau cantonal et local, <http://www.spitex.ch>. La terminologie est le reflet de la traditionnelle vision hospitalo-centrique

Pro Senectute : principal organisme privé avec des organisations dans tous les cantons suisses au service de la population âgée, largement subventionné par l'Office fédéral des assurances sociales/ Fonds AVS <http://www.socialinfo.ch/cgi-bin/dicoposso/show.cfm?id=627> ; <http://www.pro-senectute.ch/f>; <http://www.ge.pro-senectute.ch>